



**Syndicat National des
Cadres A**

CGC Finances Publiques et SNC CGC

86/92 Allée de Bercy

Bâtiment Turgot

Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 01.39

Sites : www.cgc-dgfip.info / www.snc-dgfip.info

Adresses mail : cgc-dgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr

snc-dgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr



**Syndicat National
des Contrôleurs**

LE LIEN CGC

Visioconférence du 22 juin 2021 avec la Direction Générale

Après une interruption de cinq semaines, les échanges informels ont repris entre la Direction Générale et les organisations syndicales. M Fournel était accompagné de M Magnant (Directeur Général Adjoint), de Mme Seguy (cheffe des Ressources Humaines) et de Mme Camiade (Cheffe de SPIB).

1/ La fin (provisoire?) de la crise sanitaire et la reconstitution du collectif du travail :

=> Une amélioration générale de la situation sanitaire et une diminution du télétravail.

Sans surprise, la situation sanitaire au sein de la DGFIP suit celle de l'ensemble du territoire.

Le nombre de cas covid est quasi nul et l'évolution des « septaines » va dans le même sens.

De fait, il est observé un repli lent du télétravail. M Fournel précise que le taux de télétravail est passé en dessous de 30 %. Il existe cependant des disparités géographiques. Il est ainsi plus élevé en île de France et, de manière anecdotique, dans le... Cantal !

Selon des sondages réalisés par le Secrétariat Général, il apparaît que 30 à 50 % des agents souhaitent dans les mois et années prochaines rester en télétravail 2 ou 3 jours /semaine ce qui est un niveau très significatif, loin d'être négligeable. Un sujet qui sera évoqué en CTR.

=> la reconstitution du collectif du travail.

Le Directeur Général précise que nous sommes à la fois en reprise d'activité – illustré par les chiffres du contrôle fiscal montrant une activité de contrôle qui a nettement repris, pour atteindre des niveaux d'avant crise - mais que la fatigue « *sortie de crise* » est très nettement ressentie par l'ensemble des agents.

Dès lors la reconstitution du collectif de travail est un sujet important qui nécessite une grande vigilance. L'administration impulse ce mouvement de retour gradué.

Pour la CGC il y a bien une réelle inquiétude de la part d'un certain nombre d'agents pour le retour en présentiel. Cela est compréhensible d'un point de vue sanitaire et psychologique. Il convient de mettre à profit la période intercalaire des vacances d'été pour reconstituer ce collectif de travail de manière douce et progressive. Le télétravail qui s'inscrira dans la durée doit être au sein des services bien organisé, bien géré et bien compris par l'ensemble des agents (chefs de service-cadres et agents); C'est un point d'attention qui nécessitera une phase de concertation interne dans chaque service.

Par ailleurs les organisations syndicales ont attiré l'attention de l'administration sur la problématique de ceux qui pourront télétravailler et ceux qui ne le pourront pas au sein d'un même service. De même la gestion des congés dans cet environnement sera plus difficile pour assurer une présence continue dans la structure.

À ce jour 400 demandes de télétravail ont été enregistrées dans SIRHIUS à la mi-juin.

Enfin les organisations syndicales s'indignent de la proposition de la DGAFF d'une indemnisation de 10€/mois pour les télétravailleurs.

2/ Malgré les efforts reconnus de tous durant cette période, l'absence de reconnaissance perdure ainsi que le malaise profond des cadres.

Le Directeur général souligne le très fort engagement des agents dans l'ensemble de l'activité de la DGFIP durant cette période sanitaire très compliquée. Pour autant, ont déploré les organisations syndicales, aucune reconnaissance n'a été manifestée pour ces mêmes agents, au-delà des mots. Il ne suffit plus de se payer de mots (de remerciements) mais de reconnaître les mérites et l'investissement des agents.

Pour la CGC au-delà de la nécessaire amélioration des promotions et carrières, la reconnaissance des agents publics passe nécessairement par le dégel du point d'indice scandalement gelé depuis tant d'années.

En ce qui concerne les cadres, la CGC a fait part de deux observations qui posent problèmes :

- les entretiens d'évaluation :

il a été constaté que certains notateurs ont fait totalement abstraction de la crise sanitaire lors de l'entretien d'évaluation. Ainsi à titre d'illustration des collègues – Idiv et Ifip adjoints de poste - victimes de la covid et qui sont revenus dès que possible pour participer au présentiel ont fait l'objet d'une évaluation dégradée et incompréhensible.

Pour la CGC les instructions d'application de bienveillance devront être rappelées au niveau de la phase de recours hiérarchique.

- le NRP et ses conséquences sur le classement général des postes comptables 2023.

Les cadres impactés par les réorganisations ne sont pas du tout dans de bonnes dispositions d'esprit par rapport à ces mouvements. Certes la garantie indemnitaire existe mais elle ne compense pas tout. L'avenir et le positionnement des collègues restent en suspens. Par ailleurs cela aura une incidence sur leurs futures retraites.

La CGC attire une nouvelle fois l'attention de la Direction sur cette situation. Elle relève que la concertation et les échanges entre les directions locales et les cadres concernés ont été parfois à géométrie variable. La politique du fait accompli, sans concertation ni information d'un cadre chef de poste « débarqué » du jour au lendemain « chargé de mission », existe bien, ce qui est profondément anormal.

En réponse M Fournel se dit attentif à la situation des cadres. Il reconnaît que les curseurs ont beaucoup bougé - recrutements au choix, classement des postes - etc.. ; Cela a eu des conséquences (déclassement de postes...) ; Des travaux sont en cours pour mieux accompagner les cadres. C'est une phase compliquée mais l'évolution démographique ainsi que celle des métiers permettront, selon lui, un déroulé de carrière amélioré au sortir de « *cette phase de transition compliquée* » !

=> Points d'actualités métiers :

- la campagne déclarative

Pour la direction générale elle s'est terminée dans de bonnes conditions.

Il est à noter un très fort recul de l'accueil physique (moins 50 à 60%). Dans ce contexte, les espaces France Services ont été peu sollicités.

Le taux de « décrochés » derrière le numéro d'appel unique national a été excellent (90%). Aucune difficulté majeure n'a été recensée.

➤ Fonds de solidarité

Les effets de la reprise économique se font ressentir.

Une baisse significative des dossiers a été observée en mai. Le reliquat de stock de dossiers est passé de 100 000 à 50 000 en quelques jours.

Néanmoins l'équipe de renfort est maintenue et ne sera retirée qu'après l'assurance d'une baisse constante.

Le contrôle des demandes : le contrôle est a posteriori. Cependant des filtres ont été mis en place. Cela a permis d'éviter plusieurs milliards d'euros de fraude. Les dossiers concernant les tentatives de fraude les plus importantes ont été transmis à la Justice (plusieurs milliers).

➤ Panne informatique

Le Directeur est revenu sur la panne informatique qui a impacté l'ensemble de la DGFIP. Il s'agit d'un problème d'une baie informatique qui a lâché. M Fournel souligne la réactivité des équipes.

Les organisations syndicales ont relevé cette fragilité du « *tout informatique* » et de l'importance d'avoir des agents en nombre et formés en ce domaine.

Le Directeur reconnaît que les principales réponses sont d'une part, l'installation d'un système moderne et résilient et d'autre part une capacité d'intervention forte.

La prochaine visioconférence est prévue à la rentrée de septembre

Données COVID et force de travail à la DGFIP :

Situation au	17/06/2021	Jour précédent	Variation en %
Nouveaux cas avéré positif Covid19 point hebdomadaire jeudi	17 (*)	27 (*)	-37%
ASA quatorzaine/septaine	46	59 (*)	-22%
Agents présents	54 172	54 564	-1%
Télétravailleurs le jour de l'enquête	22 962	24 601	-7%
% de télétravailleur/force de travail	30%	31%	-1pts
Agents en ASA	385	422	-9%
Agents en congés ou arrêt	17 464	15 387	13%

(*) semaine précédente, par exception

La CGC Finances Publiques vous informe, sans polémique mais sans compromis.

Elle vous représente, vous soutient et vous défend au mieux de vos intérêts.

Soutenez-la ! Adhérez !

Consultez toutes nos informations sur le site : www.cgc-dgfip.info